

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA  
MARBOZ

Nombre de membres afférents  
au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de votants : 19  
Date de la Convocation : 20/09/2022  
D2022092612

Séance du 26 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoît, NOEL Simon, CALLAND Cédric, LAMBERET Anthony, TISSERAND-BOUVARD Magali, M. GUILLERMIN Patrice, M. PONCIN Emmanuel, MIVIERE-BASSET Karine, DELIANCE Alexandre, SOCHAY Hervé, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice

Excusées : CHATELET Jocelyne donne pouvoir à NICOLAS Carine, BOUVARD Nelly donne son pouvoir à POCHON Béatrice

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance.

**Objet** : Convention de financement – offre territoriale Enfance-jeunesse MSA – Grandir en milieu rural (GMT)

Considérant que dans sa nouvelle convention d'objectifs et de gestion et de ses nouvelles orientations d'action sanitaire et sociale, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) s'engage à renforcer son action sur les territoires en faveur de l'enfance et la jeunesse.

A cette fin, elle déploie progressivement un nouveau dispositif : Grandir en milieu rural. Il est conçu pour répondre aux besoins des territoires ruraux et fragiles. Il a pour but de soutenir le développement de nouveaux projets ou actions et favoriser l'amélioration des structures ou services existants et qui répondent à des besoins spécifiques des familles agricoles ou rurales.

En conséquence, un financement exceptionnel d'un montant de 1 000€ a été attribué au titre de l'exercice 2021 pour assurer les actions liées aux loisirs et aux vacances. La subvention est répartie comme suit :

Centre de loisirs	542 €
Aménagement de la salle d'accueil pour les 3-6 ans	458 €

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,*

- autorise Madame le Maire à signer la convention de financement « Offre territoriale Enfance-Jeunesse MSA : Grandir en Milieu Rural (GMR) entre la Caisse de Mutualité Sociale Agricole Ain Rhône et la Commune de Marboz.

Cette décision sera portée à la connaissance de Madame la Trésorière.



Pour copie conforme,

Le Maire,

Christelle MOIRAUD